



CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 septembre 2023

Date d'affichage : 25/09/2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 18 septembre à 20h30, le conseil municipal de SAINT-VIDAL régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard GROS, Maire.

Étaient présents : Gérard GROS, Christophe BLANCHARD, Céline BROCC, Marielle BUISSON, Franck FOURY, JOURDE Maryline, Christian JOUSSERAND, Nicolas MAGNE, Nicolas MASSON, Marie-Luce PAGÈS, Emmanuel PUCHARD, Yannick RAYNAUD, Jérôme VEYSSEYRE, Vincent VIALLET

Étaient excusés : Karine FRADET

Secrétaire de séance : Marie-Luce PAGÈS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n°28 /2023 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 03/07/2023 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 29/2023 : COMPTE-RENDU DE DÉCISION PRISE PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 30/2023 : EXPÉRIMENTATION DU CFU (COMPTE FINANCIER UNIQUE) APRÈS LE PASSAGE À LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 31/2023 : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GESTION DES UNITÉS DE PRODUCTION CULINAIRES DE PLUS DE 1 000 REPAS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 32/2023 : VENTE PARCELLE CADASTRÉE SECTION B N°270 : Adoptée

Vote : unanimité

La séance a été levée à : 22h50 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 25/09/2023